

Recensiones

J. SIEGWART, O.P., *Die Consuetudines des Augustiner-Chorherrenstiftes Marbach im Elsass (12. Jahrhundert)* (Spicilegium Friburgense, vol. 10). Fribourg (Suisse), 1965 (xxi-418 pp.).

Il est assez étonnant qu'on ait dû attendre si longtemps pour voir éditer en texte critique le coutumier de l'abbaye de Marbach. Il occupe pourtant dans l'histoire des chanoines réguliers une place importante, autant par son influence sur les usages d'autres communautés qu'en qualité de témoin des coutumes antérieures. Les publications disponibles jusqu'ici, celle de dom E. Martène, et celle du chan. Amort, toutes les deux du XVIII^e siècle, donnaient une version qui n'est pas la plus ancienne et n'est pas exempte de lacunes. Le P. Siegwart présente le texte complet, précédé d'une copieuse introduction, à la fois historique et critique. C'est dire la valeur exceptionnelle d'une publication due à la plume d'un historien qui a déjà donné la mesure de sa compétence en la matière par son étude *Die Chorherren- und Chorfrauengemeinschaften in der deutschsprachigen Schweiz vom VI. Jahrhundert bis 1160* (Studia Friburgensia, N.S. 30), Fribourg (Suisse). 1962.

Dans son introduction, l'éditeur se livre d'abord à une étude bien documentée du terme *consuetudines* et des expressions apparentées. Il établit les rapports de ces usages-lois avec la règle proprement dite, leur autorité et leur fonction dans l'organisation de la vie commune tant monastique que canoniale.

Il retrace ensuite brièvement l'origine de l'abbaye alsacienne et de son coutumier. Il en dégage les parties anciennes, rédigées, ou plutôt compilées, par le fondateur Manegold vers 1103. Tels détails de style permettent même de reconnaître les traces de son activité littéraire dans certaines prescriptions et expressions. Cependant le texte complet du coutumier, tel qu'il est conservé dans le manuscrit le plus ancien (G = Strasbourg, Grand Séminaire, ms. 35, du milieu du XII^e siècle), n'a reçu son ordonnance définitive que sous Gerung († 1133), successeur de Manegold, probablement vers les années 1122-1124.

Vu la position particulière de Marbach dans la tradition canoniale, l'éditeur s'est efforcé de mettre en lumière la provenance des textes et des coutumes décrites. Il relève ainsi une influence marquée de la réforme canoniale et des usages répandus en territoire rhénan-alsacien et dans tout l'empire germanique. D'autres usages,

surtout en matière de vie liturgique et disciplinaire, accusent quelque affinité avec les usages monastiques de Cluny, voire avec la règle de saint Benoît, sans qu'il soit toujours possible de discerner s'il s'agit d'une dépendance textuelle immédiate ou éloignée. Plusieurs parties reproduisent plus ou moins littéralement des textes patristiques ou des écrits d'auteurs médiévaux. Mais la majeure partie des chapitres ont été empruntées aux coutumes de Saint-Ruf. Marbach semble ainsi avoir servi d'intermédiaire à la diffusion, dans les régions germaniques, de l'influence de la célèbre congrégation restreinte jusqu'alors aux pays de culture latine. Le P. Siegwart fait remarquer à bon droit (p. 58) que, le plus ancien texte de Saint-Ruf n'étant pas accessible, on est obligé de partir d'une version reconstruite d'après des rédactions plus récentes. En raison de la rareté de ces témoins, il eut été, néanmoins, utile de se servir également du ms. Paris B.N. latin 1233, l'*Ordinarium Lietberti*, un des plus anciens, qui donna, aux fol. 25-29, bon nombre d'usages de Saint-Ruf et peut être considéré comme un pendant du texte de Coïmbre, analysé dans la présente édition. Ces influences multiples n'excluent pas la présence d'usages originaux propres à Marbach. L'éditeur en a bien relevé la valeur.

Les coutumes de Marbach, à leur tour, ont exercé, jusqu'au xvi^e siècle, une influence considérable sur plusieurs collégiales et communautés autonomes de chanoines dans les environs immédiats et dans des régions plus éloignées, en particulier dans la province ecclésiastique de Salzbourg. Le P. Siegwart dresse une liste imposante de communautés qui ont repris leurs usages à Marbach au cours du xii^e siècle. A y regarder de plus près, cette liste est basée non sur une comparaison de textes de coutumiers, qui, d'ailleurs, manquent dans la plupart des cas, ni sur des documents et autres témoignages, mais sur les rapports de confraternité (*Verbrüderung*). La consultation des passages dans *Die Chorherren*, auxquels l'auteur renvoie, n'apporte guère les preuves souhaitées. Il faut faire ici quelques réserves. Nous croyons, en effet, que l'existence de rapports de *confraternitas* n'implique pas nécessairement la communication de coutumes écrites, mais souvent une simple fraternité spirituelle et l'échange de prières, ou, pour recourir à une expression citée par l'auteur dans un autre contexte, une « affiliation spirituelle sans liens institutionnels » (*Die Chorherren*, p. 298, note 3). Sans cela, il faudrait admettre une affinité littéraire entre les *consuetudines* de Marbach d'une part et celles des bénédictins d'Hirsau et de plusieurs abbayes cisterciennes de l'autre, car ils avaient des rapports de confraternité avec Marbach (p. 56 ; p. 29, note 3). Il faudrait disposer d'arguments plus autorisés pour dresser une liste complète des communautés où l'influence des coutumes marbachiennes s'est fait sentir.

La dernière partie de l'introduction est consacrée à un point spécialement important, à savoir l'état des manuscrits et des éditions antérieures, ce qui amène l'éditeur à formuler les règles suivies

par lui dans sa publication. Vu l'état des manuscrits conservés, il était indiqué de prendre comme base le ms. de Strasbourg (ms. G dans la liste des sigles de l'éditeur). Il est le plus ancien, et l'emporte de loin sur les autres ; il est le plus complet et l'état du texte présenté est le meilleur. Ici on eut pu s'attendre à trouver des renseignements plus détaillés au lieu de simples références à d'autres ouvrages, sur le ms. susdit.

Un apparat critique impressionnant accompagne l'édition du texte. Il aurait pu être allégé souvent par la suppression des termes et variantes concernant des détails certainement étrangers à Marbach. L'apparat scientifique, où sont mentionnés ou cités les textes qui ont servi de sources, donne une idée concrète des affinités, souvent littérales, avec les règles et les coutumiers antérieurs. Une série d'Addenda (p. 314-323) avec références aux œuvres de saint Augustin et d'autres Pères, vient compléter cette information déjà abondante.

L'ordre des chapitres n'étant pas le même dans tous les manuscrits ou éditions utilisées, le P. Siegwart a eu soin de dresser des tables de concordance, exécutées avec un soin et une précision remarquables. Elles donnent une idée de la composition des différents textes et, en même temps, aident à retrouver facilement les passages à consulter. Après une série de cinq Appendices viennent les Registres qui complètent l'information et facilitent l'utilisation de l'édition. C'est d'abord la liste des citations bibliques, puis les *incipit* de tous les paragraphes, un vocabulaire latin, occupant plus de soixante pages, avec références au passage du coutumier ou de l'apparat, où se trouvent les termes mentionnés, enfin la liste des noms propres.

Notons que l'éditeur renvoie, à plusieurs reprises, aux statuts et coutumes de Prémontré, soit pour faire des comparaisons avec Marbach et d'autres communautés canoniales, soit pour attirer l'attention sur les textes qui peuvent éclairer certains usages de Prémontré. Il a ainsi trouvé la clef pour résoudre un problème concernant les cérémonies de la vêtue (p. 33-34). A l'encontre du chan. Van den Broeck, le chan. Lefèvre affirmait l'existence d'une double vêtue, l'une au début du noviciat, l'autre au cours de la profession. Il se basait pour cela sur l'identité des usages de Prémontré et ceux de Saint-Ruf. Mais le texte de Saint-Ruf, où cette double vêtue est attestée clairement, est postérieur au XII^e siècle. Le P. Siegwart apporte un texte du XII^e siècle, qui élimine le doute. D'ailleurs, les coutumes de Marbach même apportent à ce point de vue toute la clarté souhaitée. Elles reprennent des usages plus anciens, remontant jusqu'à Jean Cassien et prescrivant le changement d'habit au début du noviciat, puis, tout juste avant d'émettre les vœux, l'on reprenait les habits séculiers avant la vêtue définitive de l'habit bénit.

On ne peut que féliciter le P. Siegwart de son œuvre. Ce travail patient et soigné met à la disposition des historiens un texte

de première importance, attendu depuis longtemps. Peut-être cette édition pourrait-elle devenir le premier volume d'un *Corpus consuetudinum canonicorum*, digne parallèle au *Corpus consuetudinum monasticarum*, déjà en cours de publication.

A. H. THOMAS, O. P.

V. WALGRAVE, O.P., *Essai d'autocritique d'un Ordre religieux. Les Dominicains en fin de concile*. Bruxelles, Editions du CEP, 1966. 366 pp.

Le décret *Perfectae Caritatis* du deuxième Concile du Vatican a imposé à toutes les familles religieuses de pourvoir sans tarder à une mise à jour de leur vie et de leur discipline, afin de répondre plus efficacement aux appels de notre époque : « vox temporis, vox Dei ». Dans tous les instituts religieux on s'est donc mis à analyser la crise de croissance provoquée par les tendances modernes et par les directives de Vatican II, et à rechercher les moyens de résoudre les problèmes multiples et souvent délicats qui se posent. Plusieurs articles de revues ont livré au domaine public le fruit de réflexions à ce sujet : nous en avons lu au sujet des franciscains, des jésuites, des bénédictins. Rien cependant n'approche de la pénétration, de la sincérité, nous dirions presque du courage, de l'autocritique exercée par le Père Walgrave, pour l'Ordre dominicain, et publiée par lui dans l'imposant volume que nous présentons ici.

La première partie, intitulée : *L'Ordre des Prêcheurs dans son dialogue avec le temps*, fournit un « état de la question » précis et judicieux.

L'idéal dominicain est celui d'une « vie apostolique à base contemplative et monastique prononcée, avec une conscience doctrinale très marquée » (p. 11, 12). La restauration de l'Ordre en France, au XIX^e siècle, sous l'impulsion du Père Lacordaire, fut fidèle à cette orientation essentielle, mais se réalisa dans un esprit de traditionalisme figé, maintenant strictement jusqu'à la lettre la tradition primitive. Cela aboutit, un siècle plus tard, par manque d'adaptation aux tendances spécifiques de l'après-guerre, à une véritable impasse.

Une réaction devenait inévitable. Mais elle passa trop souvent, sans transition, d'un traditionalisme clos à une progressivité déracinée. Non seulement elle laissa, à bon droit, tomber des pratiques anachroniques qui ne disent plus rien aux hommes de notre époque et ne fournissent donc plus le fécond témoignage de perfection évangélique que les religieux sont appelés à donner à l'Eglise, mais on fit bon marché de bien des éléments spécifiques de l'Ordre, favorables à la contemplation. Or, l'attitude contemplative est la source vitale de l'apostolat selon l'idéal dominicain : *contemplata aliis tradere*. Le danger existe donc de voir les couvents se transformer en un « presbyterium séculier, en une maison de prêtres